

## Sur la philosophie politique de Kant: De l'affirmation du libéralisme à l'émergence d'un socialisme à rebours

Amidou KONÉ

Université Alassane Ouattara (CI)

[koneyhamid@yahoo.fr](mailto:koneyhamid@yahoo.fr)

**Résumé:** Tout bien considéré, on peut constater chez Kant une forte attirance pour l'idéologie libérale que confirment les connexions entre lui et John Locke considéré à la fois comme le père du libéralisme classique et pour cette raison comme annonciateur des Lumières majestueusement incarnées par Kant. Ce libéralisme qui reste spécifique en prenant appui sur la morale du devoir et l'impératif catégorique, en arrive dans son déploiement et dans sa dynamique à engendrer le socialisme qui s'en trouve comme issu de ses flancs. A l'antécédence d'un libéralisme originaire et principal répond un socialisme subséquent et dérivé que Kant tente de maintenir dans les limites de la liberté. Cette situation atteste de l'extrême richesse du kantisme emportant la possibilité de revendications légitimes aussi bien par la droite libérale que par la gauche socialiste sans oublier l'option d'une posture équidistante. Mais n'est-ce pas là affirmer en outre et par-dessus tout, la possibilité d'une posture médiane ou synthétique consistant dans le centrisme ? Ce sont là autant de clivages offrant l'image d'un kantisme actuel et plurivoque qui continue d'inspirer l'organisation et la vie politique des cités.

**Mots clés:** Socialisme, Libéralisme, Révolution française, Lumières, kantisme, impératif catégorique, clivages politiques,

**Abstract:** All things considered, we can see in Kant a strong attraction for the liberal ideology confirmed by the connections between him and John Locke considered both as the father of classical liberalism and for this reason as a majestic herald of the Enlightenment embodied by Kant. This liberalism, which remains specific by relying on the morality of duty and the categorical imperative, arrives in its deployment and in its dynamics to generate socialism which is found as coming from its flanks. To the antecedence of an original and principal liberalism responds a subsequent and derived socialism that Kant tries to maintain within the limits of freedom. This situation attests to the extreme richness of Kantism, which carries with it the possibility of legitimate claims by both the liberal right and the socialist left, without forgetting the option of an equidistant stance. But is this not to affirm in addition and above all, the possibility of a median or synthetic posture consisting in centrism? These are all cleavages offering the image of a current and plural Kantism that continues to inspire the organization and political life of cities.

**Keywords:** Socialism, Liberalism, French Revolution, Enlightenment, Kantism, Categorical imperative, political cleavages.

### Introduction

La réception de la Révolution française, loin d'avoir été un long fleuve tranquille, a donné lieu à de nombreuses divergences sur la signification et l'interprétation dudit événement. Débordant le cadre de la France, c'est surtout en Allemagne et en Angleterre que les réactions les plus vives ont été enregistrées. Le débat multidirectionnel oppose alors les intellectuels allemands aux intellectuels anglais mais également les penseurs des deux bords entre eux. Il

s'agit, pour ne citer que ces derniers, d'Emmanuel Kant, de Friedrich Heinrich Jacobi, d'August Wilhelm Rehberg et de Johann Gottlieb Fichte en Allemagne, d'Edmund Burke, de Thomas Paine et de Richard Price en Angleterre. Au centre du débat qui oppose ces protagonistes repartis par ailleurs en partisans de la révolution et en contre-révolutionnaires se pose la question des droits de l'homme et de leur réalisation. Mieux, il est question « de [la] défense [desdits droits] par un gouvernement » (P.-H. Tavoillot, 1999, p. 137) sur fond d'un rationalisme éclairé sous la houlette de Kant. Cependant, P.-H. Tavoillot (p. 151) est très proche de Jacobi quand il estime que « le rationalisme des droits de l'homme produirait une idéologie sur ce qui sépare tant l'être du devoir-être que l'animalité de l'humanité ; bref, un nihilisme politique niant à la fois le sujet (l'homme particulier) et l'objet (le droit effectif) politiques ». Autant dire que les contre-révolutionnaires dans leur ensemble et notamment un compatriote comme Rehberg, à la suite de Jacobi « voit à l'œuvre une raison qui détruit et sclérose le réel au nom d'idées, certes bien conçues en théorie (comme "l'impératif catégorique" kantien ou la "volonté générale" de Rousseau), mais, précisément de par leur perfection abstraite, totalement inapplicable ». (p. 145).

Il en résulte une éclipse de l'individu et du particulier au profit de l'universel et du général, une oblitération de ce que P.-H. Tavoillot (p. 151) appelle la « bonne inégalité, grâce à laquelle l'État peut s'épanouir sainement » et réaliser « la véritable égalité de tous, [à savoir] l'équité » (p. 151) tout en faisant droit au « principe utilitariste du "désir d'être heureux" ». (p. 149). À la vérité, tout ce débat auquel Kant a pris une part prépondérante pourrait se ramener en ceci : Déterminer une forme d'organisation de la vie et de la société à même de traduire au mieux les aspirations de l'homme. Il s'agit en clair de se déterminer pour le modèle d'organisation de la vie et de la société orienté vers la valorisation des idées libérales ou celui faisant la promotion des idées socialistes. Sur la question, P.-H. Tavoillot (pp. 152-153) croit devoir nous donner des indices sur ce qu'a pu être la position de Kant quand il affirme ceci : « Lorsque, en 1786, Kant termine son exposé sur l'orientation de la pensée par un vibrant plaidoyer en faveur de la liberté de l'esprit, il pense encore pouvoir mettre d'accord tous les protagonistes sur une position "libérale". Autrement dit, il croit encore en une adhésion unanime à l'idéal éclairé, pourvu que l'on en précise le sens ». Justement il semble de la plus haute importance de chercher à décrypter le sens dudit libéralisme car en dépit des apparences, rien ne semble évident. Ce, d'autant que C. Ferrié (2015, pp. 11-31) pour sa part, dans un article audacieux intitulé « Max Adler entre Kant et Marx : une synthèse inédite » se propose de mettre

au jour les accointances entre ces deux penseurs en revenant sur la pensée sociale et anti-individualiste de Kant.

Face à un tel contraste, on peut se poser la question de savoir ce qu'a pu être l'idéologie épousée par Kant. Est-il un penseur du libéralisme ou au contraire un défenseur du socialisme ? Que retenir en fin de compte de sa position ? Telle est le problème central de la présente contribution qui ne manque cependant pas d'intérêt. En effet, face à la crise du libéralisme et du socialisme et à l'essor corrélatif du populisme de nos jours, les fluctuations éventuelles enregistrées de la part d'un penseur aussi remarquable que Kant pourraient aider à mieux comprendre l'actualité. Ce faisant, l'intention fondatrice consiste justement à montrer que si la tradition philosophique n'a aucune difficulté à classer Kant au nombre des penseurs libéraux, cela n'autorise nullement à l'y enfermer en le confinant au strict libéralisme. Par conséquent, il faut pareillement envisager un Kant acquis aux valeurs socialistes quitte à en indiquer les limites par la suite. En filigrane, notre objectif qui se décline, consiste à montrer l'extrême richesse et la fertilité du kantisme notamment au plan idéologico-herméneutique se prêtant non pas indifféremment mais originairement et à titre principal au libéralisme et seulement incidemment au socialisme. Dès lors, Comment se manifeste le libéralisme kantien ? Comment au contraire exprime-t-il le socialisme ? Cette seconde idéologie est-elle assumée pleinement et entièrement par Kant ? Telles sont les questions secondaires qui orienteront la présente étude. Pour y répondre nous recourons à la démarche analytique et critique en commençant par présenter Kant comme un penseur libéral. Ensuite nous exposerons sa philosophie sociale sous-jacente. Enfin, nous indiquerons la portée du socialisme kantien.

## **1. Kant, une tradition libérale pleinement assumée**

Le libéralisme kantien n'est pas ex-nihilo. Il est le fruit d'un contexte et d'une évolution qui ont fini par faire de lui un des porte-étendards du libéralisme.

### **1.1. Sur les prémisses du libéralisme kantien**

Pour comprendre la posture libérale de Kant, il faut commencer par s'intéresser non à Kant lui-même mais à un certain nombre de penseurs qui l'ont précédé et dont les philosophies ne lui ont pas été indifférentes. Cela revient à dire que le libéralisme kantien puise en partie ses racines dans l'histoire de la philosophie avec des penseurs de renoms comme John Locke (1632-1704), Charles Louis Montesquieu (1689-1755), Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). En ce qui concerne les deux derniers, si P. Hassner (1961, p. 647) les qualifie de « maîtres habituels

[de Kant] en politique », J. Locke pour sa part, suscite ce témoignage assez éloquent de F. Ramel (2001, p. 176) :

Dans l'histoire de la philosophie politique, John Locke occupe une place privilégiée puisqu'il est considéré comme le père du libéralisme et de la doctrine des droits de l'homme. Ses idées majeures telles que le consentement du peuple comme assise du pouvoir et la nécessaire protection de la propriété comme finalité de la société politique inspireront non seulement la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle mais également les différentes déclarations ou constitutions politiques modernes.

Comme on peut l'apercevoir en filigrane, le dénominateur commun entre ces penseurs, c'est bien entendu leur attachement indéfectible à la liberté et le rejet de toute forme d'autorité. Pour J. Russ (1996, p. 184), « Chez Montesquieu comme chez Rousseau, dans un contexte évidemment très différent, droit et État apparaissent inséparable de la liberté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la liberté devient l'enjeu majeur de la politique, art de diriger l'État ». L'on voit comment ces thèmes font écho au kantisme mais au même moment, comment ils confirment Locke qui « est déjà – bien qu'il appartienne au XVII<sup>e</sup> siècle par la chronologie – un penseur des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 161) en tant que théoricien de la séparation des puissances et de l'institution de contre-pouvoirs. Sans forcément entrer dans le fond du débat, notre démarche consiste, en s'en tenant à l'aspect purement formel, à montrer que la philosophie kantienne est redevable à des auteurs comme Locke, Montesquieu et Rousseau. Or ceux-ci n'ont pas fait mystère de leurs postures libérales. Par conséquent, la philosophie kantienne ne saurait se départir du libéralisme.

En attendant d'examiner les aspects de fond au point suivant, les prémisses du libéralisme kantien résident ensuite dans le contexte de la philosophie des Lumières qui a vu éclore la philosophie kantienne. Sans nécessairement revenir sur la célèbre définition kantienne des Lumières, on pourrait se borner à en donner les principales caractéristiques avec Lalande. Celui-ci voit dans les Lumières, un « Mouvement philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, caractérisé par l'idée de progrès, la défiance de la tradition et de l'autorité, la foi dans la raison et dans les effets moralisateurs de l'instruction, l'invitation à penser et à juger par soi-même ». (A. Lalande, 1997, p. 587). Comme on peut le constater, les Lumières sont inséparables de l'idée de rupture dans des domaines aussi divers que celui de la science, de la morale, de la religion, de la politique caractérisés par l'émergence d'un monde promouvant la rationalité, la liberté et l'autonomie au détriment du dogmatisme, du despotisme et de l'autoritarisme. Autant dire que les Lumières s'inscrivent dans une fracture qui ébranle les assises religieuses, sociales et

politiques de la société traditionnelle. D'où ces propos d'E Kant (1980-A, p. 33) : « Notre siècle est le siècle propre de la critique, à laquelle tout doit se soumettre. La religion, par sa sainteté, et la législation, par sa majesté, veulent ordinairement s'y soustraire. Mais alors elles excitent contre elles un juste soupçon, et ne peuvent prétendre à ce respect sincère que la raison accorde seulement à ce qui a pu soutenir son libre et public examen ».

Telle est l'incarnation de l'esprit des Lumières caractérisé en définitive par ce que G. Guy-Grand (1947, p. 121) s'inspirant de Proudhon, appelle « (...) la marche (...) de toutes les formes de l'Absolu (...), à toutes les formes du relatif » tout comme le dogmatisme, le despotisme et l'autoritarisme cèdent devant le libre examen de la raison, la libre initiative humaine, lesquels culminent dans le libéralisme. Or Kant, en tant que figure emblématique des Lumières pour ainsi dire dominées par le libéralisme, ne pouvait pas rester en marge de cette tendance. Pas plus que le point précédent, la démarche ici se veut également formaliste. D'ailleurs la fin de la définition lalandienne des Lumières à savoir « l'invitation à penser et à juger par soi-même » n'est pas sans rappeler le « *sapere Aude* » kantien (ose savoir) (E. Kant, 1947, p. 46) comme si ce dernier incarnait à lui seul les Lumières et le libéralisme. Mais comment se présente le libéralisme kantien ? Telle est la question de fond qu'il nous faut à présent examiner.

## **1.2. Un penchant au libéralisme notoirement reconnu**

Le libéralisme classique est une philosophie et une idéologie politique qui met l'accent sur les droits individuels, la liberté et l'égalité. Il connaît son apogée au siècle des Lumières, une période de développements intellectuels et philosophiques qui a eu lieu en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, un philosophe comme Emmanuel Kant, et John Locke beaucoup plus en amont, ont formulé des idées et des principes qui deviendront plus tard essentiels au libéralisme classique. Celui-ci repose sur un certain nombre d'engagements de base ou de principes qu'on peut décliner comme suit : d'abord la reconnaissance d'une valeur morale intrinsèque à l'individu, lesquels sont réputés libres et égaux ; ce qui imprime une dimension individualiste au libéralisme. Ensuite il est reconnu aux individus un ensemble de droits inaliénables s'exprimant sous forme de liberté notamment la liberté de religion, d'opinion et d'expression, le droit à la vie et à la propriété privée. En troisième lieu, la reconnaissance du principe de l'isonomie qui postule l'égalité de tous devant la loi et notamment l'égalité d'accès aux différentes charges et autres avantages sociaux. En quatrième lieu, le principe de la neutralité

de l'État comme on parlerait du principe de la neutralité du service public au-delà de toutes considérations particulières. Enfin, le principe du laissez-faire qui veut que l'État n'intervienne pas dans l'économie et permette aux individus et aux entreprises de fonctionner librement sur le marché. Ainsi qu'on peut le constater, ces principes sont sous-tendus de part en part par l'omniprésence du droit naturel faisant de chaque individu son propre maître, titulaire du seul fait de son existence de droits fondamentaux et inaliénables rattachés à sa nature d'être humain.

La thèse libérale et moderne des droits naturels largement développée par John Locke, a été amplifiée par Emmanuel Kant. À juste titre, celui-ci est considéré comme l'une des figures clés du développement de l'idéologie libérale comme on peut en juger à travers sa philosophie politique et sa théorie morale étroitement liées aux principes et aux valeurs du libéralisme classique. Pour M. Canto-Sperber, (2019, p. 46), « Le libéralisme n'a pas surgi au début du XVII<sup>e</sup> siècle comme un mouvement politique équipé de pied en cap de ses concepts et certitudes, (...) ». En effet, « Avant d'être le mouvement qui a fait advenir la modernité politique, le libéralisme était donc une pensée minoritaire, élaborée concept après concept, auteur après auteur. Par conséquent, il n'y a pas d'orthodoxie du libéralisme, mais plutôt une inspiration commune qui puise dans un fond d'idée partagées mais aux expressions inévitablement multiples ». (pp. 46-47).

Aussi, sans prétendre à l'exclusivisme et sans déroger aux principes de base susmentionnés, Kant articule le libéralisme autour de la croyance dans le progrès, l'universalisme des droits humains et la conviction, en ce qui concerne les relations internationales, que l'interdépendance économique et la démocratisation sont pacificatrices. À cela s'ajoute bien entendu la primauté de l'individu. Point d'ancrage du libéralisme kantien, l'individu et la dignité qu'il inspire, loin d'être arbitraires, s'insèrent harmonieusement dans l'éthique et la philosophie morale de Kant rigoureusement élaborées autour du concept clé de l'impératif catégorique. Ce concept est déterminant dans la pensée libérale tant au plan éthique que politique dans la mesure où il en appelle à l'autonomie de l'individu, libre d'agir et de déterminer ses propres fins tout en se présentant comme la plus haute valeur dans un état de droit.

Par ailleurs, comme acteur principal et originaire des relations internationales, l'État et notamment l'État de droit chez Kant est celui à même d'œuvrer pour la coopération internationale et la gouvernance mondiale moyennant un système de lois et d'institutions internationales. Une telle vision liée à l'approche libérale des relations internationales fait l'objet des trois articles définitifs du *Projet de paix perpétuelle* tant au niveau du droit politique,

du droit des gens que du droit cosmopolitique. Ces articles s'efforcent de mettre en œuvre à un premier niveau « le républicanisme » (Kant, 1948, p. 19) qui rime avec des concepts au relent fortement libéral et foncièrement kantien comme « la séparation du pouvoir » (p. 19) ainsi que le « système représentatif » (p. 20) en les tenant à bonne distance de tout « despotisme » (p. 19). Ces principes, s'ils sont correctement mis en œuvre, en appelle dans une perspective (chrono)logique au "fédéralisme d'États libres" et à "l'alliance de la paix" au niveau intermédiaire. Ils s'achèvent au dernier niveau par "l'hospitalité universelle" reconnue aux citoyens du monde ; lesquels peuvent compter pour la défense de leurs droits, sur une opinion publique internationale dans un environnement mondialisé marqué par des échanges commerciaux. Pour Kant, un tel système favoriserait la paix et la stabilité en fournissant un cadre pour la résolution des conflits et la protection des droits individuels. Telle est la configuration du libéralisme classique au sens kantien du terme. Cependant, à y voir de près, le libéralisme classique en faisant peser sur l'individu, à travers le concept de l'impératif catégorique, une responsabilité telle qu'il est obligé de s'assumer en même temps que l'autre, ne conduit-il pas analytiquement chez Kant, à une philosophie sociale?

## **2. Une philosophie sociale sous-jacente**

La philosophie morale de Kant, qui prend appui sur l'individu à travers le concept de l'impératif catégorique, couve derrière le voile de l'individu une « philosophie de l'homme » qui s'apparente à une véritable philosophie sociale. Celle-ci s'affine avec la prise en compte d'une certaine édulcoration du formalisme kantien doublée d'une politique des droits substantiels.

### **2.1. Un soupçon de philosophie sociale**

Selon une définition en ligne empruntée à L. Joffrin (2017), le socialisme renvoie à « une conception de la vie en commun, entre égoïsme et altruisme, qui parie sur une anthropologie de la coopération et non de la concurrence permanente, (...). Sa condition première, c'est la liberté, publique et privée, qui s'exerce non dans l'illusion d'une autonomie sans limites, mais dans le rapport égal et fraternel avec autrui, au sein de l'État démocratique revivifié».

Autrement dit, le socialisme inspiré par des sentiments humanitaires, renvoie à un ensemble éclectique de courants de pensée, de doctrines politiques et économiques orientées vers la quête d'une organisation sociale et économique plus égalitaire et plus juste. Il peut

s'entendre également comme une posture politique, traditionnellement marquée à gauche, dont le principe de base est l'aspiration à un monde meilleur, fondé sur une organisation sociale harmonieuse et sur la lutte contre les injustices. Pour les courants d'inspiration marxiste, le socialisme est la période de transition entre l'abolition du capitalisme et l'avènement du communisme avec la disparition de l'État et l'avènement de la société sans classe. En tout état de cause, les valeurs fondamentales du socialisme peuvent se ramener à l'égalité des chances, la justice sociale ou du moins une réduction des inégalités par la répartition équitable des ressources, la solidarité, la lutte contre l'individualisme, l'intérêt général partagé et prédominant les intérêts particuliers, enfin l'abandon du laisser-faire et le renoncement à la libre initiative des individus au profit de l'intervention/planification de l'État dans la production et la répartition des richesses. Par ailleurs, selon Wikipédia (2023), « La notion de socialisme s'exprime également par une forme spécifique de morale sociale laïque et non-religieuse véhiculant des valeurs morales individuelles et collectives ».

Tout en capitalisant les définitions qui précèdent, c'est justement du côté de la philosophie morale de Kant que l'on peut subodorer sa philosophie sociale, la première se présentant comme la porte d'accès à la seconde par le biais du concept clé de l'impératif catégorique. Les expressions alternatives de l'impératif catégorique élaborées par Kant, de formulations méthodiques, peuvent en fin de compte se ramener en ceci : « agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen ». (E. Kant, 1994, p. 150). Ces formules qui pour l'essentiel, semblent célébrer au premier plan l'autonomie individuelle et la responsabilité personnelle, ne sont rien moins qu'une magnification de l'autre, tout aussi bien qu'une exaltation de l'humanité qui doit sans cesse incarner la dignité, inspirer le respect et promouvoir la solidarité. Ces considérations plutôt socialisantes n'ont pas échappé à la sagacité de C. Ferrié qui se propose dans l'étude précitée, de relayer le rapprochement entre Kant et Marx. Pour C. Ferrié (2015, p. 17),

Adler établit la corrélation entre kantisme et marxisme à un double niveau : Au plan philosophique, il y a chez Kant une pensée sociale qui permet de concevoir une forme de socialité transcendante et, donc, de refuser l'idée même d'un individualisme ; au plan politique, la compatibilité entre pacifisme (kantien) et socialisme internationaliste est attestée par le fait que l'idée kantienne de paix perpétuelle ne relève pas d'un idéalisme utopique.

Explicitant le fond de sa pensée, C. Ferrié (pp. 17-18) expose dans la même foulée ce qui suit :



Dès 1904, Adler dégage la perspective sociologique qui ressort de la pensée de Kant. Voyant dans la constitution parfaite de l'État la condition du libre développement des facultés humaines (...), Kant conçoit l'être humain comme un « être social » qui ne peut atteindre ses fins dans le monde que par sa volonté : sa philosophie pratique est donc une « philosophie moderne de l'action » (...) qui permet de lier Kant au socialisme comme phénomène pratique le plus puissant de notre temps. (...). Selon Adler, toute la pensée politico-sociale de Kant se donne pour objectif de produire une véritable communauté culturelle au sein du peuple : ce qui est le but même du socialisme (...). La société civile ou citoyenne de Kant est l'idéal auquel aspire le socialisme moderne à travers l'idée d'une fraternisation des peuples.

Par ces références qui insistent sur une sorte de "responsabilité communautaire" de l'individu, l'on voit émerger ce qui s'apparente à une véritable philosophie sociale de Kant ; ce que confirme d'ailleurs H. de Lubac (1979, p. 232) paraphrasant Engels sur les conditions de l'émergence du socialisme allemand : « Nous autres, socialistes allemands, sommes fiers de ne pas descendre seulement de Saint-Simon, de Fourier et d'Owen, mais aussi de Kant, de Fichte et de Hegel ». Encore faut-il que la collusion entre Kant et le socialisme n'en reste pas au strict aspect d'un formalisme éthico-juridique, mais qu'elle aille au-delà pour viser une politique de droits substantiels et anti-individualistes.

## **2.2. Des limites du formalisme des droits à la défense d'une politique de droits substantiels**

Dans l'article qu'il consacre à Karl Vorländer, (1860-1928), philosophe néo-kantien, Wikipédia qui revient chemin faisant sur les accointances entre le kantisme et le marxisme, faisait observer ceci :

En ce sens, Vorländer citait Cohen, pour qui Kant était "le véritable et authentique inspirateur du Socialisme allemand". Vorländer ajoutait que le lien entre Kant et le Socialisme repose purement sur la morale. Vorländer développa l'idée selon laquelle ce lien est nécessaire pour la mise en application des idéaux socialistes, vue comme le "règne des idéaux kantien". Il s'appuyait aussi entre autres sur son collègue néo-kantien Staudinger, qui constatait que les Marxistes, pour la mise en œuvre de leurs idées, devaient en revenir à Kant dès qu'ils étaient confrontés à des contradictions.

Mais comment ces idéaux socialistes qui n'ont de sens que dans un environnement favorable à l'égalité des chances et à la justice sociale peuvent-ils prospérer dans le cadre d'une philosophie morale formaliste et pour le moins individualiste et rappelant à grands traits le libéralisme ? La réponse à notre sens se trouve dans l'irénisme kantien entendu comme la méthode consistant à concilier les contraires après les avoir surmontés. Ainsi en va-t-il par exemple de la paix que Kant finit par déduire de la guerre. Ceci étant, disons que le formalisme et surtout « "l'individualisme abstrait" si souvent reproché à Kant » (A. Philonenko, 1976, p. 73) sont ceux-là même qui, en fin de compte, se révèlent paradoxalement comme les vecteurs du socialisme kantien. En effet, le « processus d'individualisation » (B. Ennuyer, 2020, p. 5)

ou alors l'individualité telle qu'elle se déploie dans l'éthique kantienne est loin de signifier l'égoïsme dès lors que l'impératif catégorique kantien implique une philosophie de l'humanité et de la solidarité. C'est bien parce que l'individu prend conscience de son autonomie et de son individualité « comme sujet d'une conduite morale dans le rapport à soi et dans le rapport aux autres » (M. Foucault, 2008, p. 42) à travers des choix éthiques et responsables qu'il peut s'éclater vers l'autre en tant que fin conformément d'ailleurs à la maxime précitée de l'impératif catégorique. Cela amène à tenir compte de l'autre en le prenant quasiment sous son aile dans un relationnel et une réciprocité empreints de dignité et de respect. Ce qui fait de la morale kantienne, une morale non seulement de la coresponsabilité, mais aussi de la solidarité en revêtant les traits de ce qu'Adler appelle « l'anti-individualisme de Kant ». (C. Ferrié, 2015, p. 26).

En effet, comme le rappelle pertinemment L. Bourgeois (1896, p. 137), « l'homme isolé n'existe pas » de sorte qu'il est toujours inséré dans un réseau interpersonnel de solidarité aux antipodes de la logique narcissique du marché tendant à tout rapporter à soi. C'est cette philosophie du rejet « de l'égoïté » (A. Renaut, p. 1989, p. 85), subsumée par ailleurs dans la maxime précitée de l'impératif catégorique qui suscite cette réflexion de L. Goldmann (1967, p. 235) : « Si l'on comprend que cette formule condamne toute société fondée sur la production pour le marché, dans laquelle les autres hommes sont traités en moyen, en vue de réaliser le profit, on se rend compte à quel point la morale kantienne est une morale du contenu (...). ». Plus qu'une morale du contenu, « le kantisme [au dire d'Adler] implique une philosophie du combat social tout autant qu'une philosophie sociale ». (C. Ferrié, 2015, p. 26). Cela revient à dire que le kantisme, loin de se réduire à un formalisme creux et stérile, assume une politique de l'assistance et de la solidarité agissante conformément à cette observation de Kant (1993, p. 208) : « Au souverain revient indirectement, c'est-à-dire comme chargé du devoir du peuple, le droit de le charger en vue de sa propre conservation de certains impôts, ainsi ceux pour les pauvres, les hospices d'enfants trouvés et l'Église, qu'on appelle autrement des institutions charitables ou pieuses. (...). C'est par l'État donc que le gouvernement est autorisé à contraindre les riches à trouver les moyens de se conserver à ceux qui ne le peuvent point, même s'agissant des besoins les plus élémentaires de la nature (...) ». Cela revient en d'autres termes, à organiser selon la bienveillante formule de C. Colliot-Thélène (2022, p. 91), le « mode selon lequel chaque individu accède au commun », ce qui nous situe sur la mise en œuvre de la nécessaire

politique de l'égalité. Et pourtant, cette philosophie sociale telle que déployée par Kant court le risque de rester inopérante en raison de certaines exigences de la doctrine kantienne.

### **3. La philosophie sociale kantienne : un socialisme à rebours**

Le socialisme est intimement lié à la question de l'égalité et du bonheur. Or la quête du bonheur chez Kant est mise sous la bannière de la liberté en n'occupant qu'une place subsidiaire. Par ailleurs, en tenant compte de l'actualité, il nous faudra envisager cette vision kantienne de la vie et de la société en termes de clivages ou de postures politiques.

#### **3.1. La question du bonheur chez Kant : son articulation avec la liberté**

En tenant compte des développements qui précèdent, l'objectif du socialisme, on peut le dire, consiste en dernier ressort dans le bonheur en réduisant autant que possible les inégalités sociales par l'instauration de la justice sociale. C'est du moins ce que Marie-Claude Blais relayant une définition de Constantin Pecqueur – envisageant le socialisme à travers le prisme du solidarisme tel que pensé par Léon Bourgeois –, nous laisse entendre: « Qu'est-ce donc que la solidarité ? C'est la dépendance naturelle, nécessaire, intime, continuelle, absolue, indéfinie, où sont les uns et les autres, les êtres humains en général, pour leur développement individuel, moral et physique, pour leur bien-être, leur liberté, leur perfectionnement et leur bonheur ». (M.-C. Blais, 2007, p. 97). Ainsi qu'on peut le constater, non seulement le bonheur et la liberté ne sont pas incompatibles dans le solidarisme, mais en outre, la liberté n'apparaît plus que comme un moyen en vue du bonheur. Une telle configuration conduit à un véritable renversement de la perspective kantienne. En effet, alors que l'enthousiasme est perceptible chez les penseurs des Lumières en raison de leurs conceptions du progrès censé conduire au bonheur, la conception kantienne du bonheur est plus pessimiste. La raison en est que « le concept du bonheur est un concept si indéterminé, que, malgré le désir qu'a tout homme d'arriver à être heureux, personne ne peut jamais dire en termes précis et cohérents ce que véritablement il désire et il veut ». (E. Kant, 1994, p. 131). Kant, qui, prend le contre-pied des philosophes eudémonistes disqualifie le bonheur comme bien suprême en recommandant « une attitude de complet renoncement ». (E. Cassirer, 1991, p. 76). En fait, la quête du bonheur, cet « idéal, non de la raison, mais de l'imagination, fondé uniquement sur des principes empiriques » (E. Kant, 1994, p. 132) consistant dans « le bien-être complet et le contentement de son état » (p. 88) va à l'encontre de l'anthropologie kantienne qui engage l'humain dans un processus de perfectionnement indéfini. Aussi le bonheur qui décrit un état où l'individu se trouve comblé

s'accommode mal d'un tel processus et ne peut qu'enrayer les capacités de projection de l'homme. « Au fait, nous remarquons que plus une raison cultivée s'occupe de poursuivre la jouissance de la vie et du bonheur, plus l'homme s'éloigne du vrai contentement » (p. 92), lequel n'est rien d'autre que « la conduite morale conforme à la loi » (E. Kant, 1985, p. 153) consistant dans ce que le philosophe de Königsberg nomme la liberté qui n'est pas forcément compatible avec le bonheur chez lui. Bien au contraire, Le bonheur de son point de vue, apparait comme un véritable fossoyeur de la liberté conduisant au paternalisme en tant que pire forme du despotisme. Pour Kant (1980-B, p. 30) en effet,

(...) toute limitation de la liberté (...) par l'arbitre (...) d'autrui se nommant : contrainte, il en résulte que la constitution civile est un rapport d'hommes libres, qui (sans préjudice de leur liberté dans le tout de leur union avec d'autres) sont cependant soumis à des lois de contrainte : c'est que la raison le veut ainsi et à vrai dire la raison pure, légiférant a priori, qui ne prend en compte aucune fin empirique (toutes les fins empiriques sont englobées sous le nom général de bonheur); quand ils se placent au point de vue de cette fin et de ce que chacun entend y mettre, les hommes sont forts divisés dans leurs conceptions, en sorte que leur volonté ne peut être ramenée à un principe commun ni par suite à aucune loi externe s'accordant à la liberté de chacun.

Comme on le voit, la quête du bonheur met gravement en péril la problématique de l'association civile chez Kant consistant essentiellement dans la cohabitation des libertés au point de susciter cette méfiance de M. Castillo (1998, p. 127): « (...) le bonheur étant, selon la définition kantienne, un "idéal de l'imagination", aussi extensible que diversifié par la pluralité des appétits et des individus, le risque est de voir l'impératif de bonheur l'emporter sur l'impératif de liberté ». L'on voit ainsi comment le bonheur, principe et finalité du socialisme peut entrer en conflit avec la liberté en tant que principe du libéralisme. Par ailleurs et à en croire A. de Tocqueville (1963, p. 361), rien n'est plus corrosif pour la liberté que le culte de l'égalité. Il l'exprime comme suit:

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde: je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine [...]. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller à leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux.

Est-il seulement possible de concevoir le moindre bonheur dans ces conditions? En fait, ce n'est pas tant le désir inévitable et spontané de bonheur que Kant récuse mais plutôt le leurre

d'un bonheur concevable sans liberté. La solution qu'il préconise est « le simple fait d'être digne du bonheur, même sans être mû par le désir d'y participer (...) » (E. Kant, 1994, p. 186) dès lors que le bonheur véritable consiste dans l'observation et la conformité à la loi morale qui seule libère. Tout se passe comme si le socialisme cherchait d'ores et déjà à rendre les hommes heureux tandis que le libéralisme cherche avant tout à garantir la liberté aux individus, substrat sans lequel aucun bonheur ou ce qu'on considère comme tel ne pourrait se concevoir. Cela autorise à voir chez Kant une certaine antécédence du libéralisme assortie d'une subséquence du socialisme. Max Adler lui-même semble y convenir quand il note ceci :

le concept de liberté du libéralisme de l'économie politique est individualiste, celui de la philosophie kantienne est collectiviste (socialiste) : le premier ne connaît que l'individu et liberté signifie tout aussi bien indépendance et absence la plus grande possible de limitation de l'individu. En revanche, le concept kantien de liberté signifie que l'enchaînement de l'individu sous une loi qui est, à vrai dire, la loi propre de la volonté parce qu'en s'y soumettant la volonté n'obéit à aucun autre pouvoir que soi-même. Ainsi la liberté du libéralisme économique est au fond absence de loi alors que celle du concept kantien de liberté est autonome, autolégislation. (C. Ferrié, 2015, p. 26).

Par conséquent nous pouvons affirmer à l'instar des tenants du rapprochement entre Kant et Marx, l'existence d'une philosophie sociale chez Kant rendue possible par la dimension autolégislative et relationnelle du concept de liberté de la philosophie kantienne. Cependant à l'encontre de ces derniers, nous affirmons que le socialisme chez Kant n'a aucune existence en soi, c'est-à-dire qu'il ne renvoie à rien de "positif" ou d'exprès. En effet, le socialisme chez Kant n'existe que par rapport à la spécificité de son libéralisme qui, dans son déploiement et dans sa dynamique, induit incidemment le socialisme. Il y'a donc un libéralisme originaire et principal qui donne naissance à un socialisme secondaire et dérivé. Ce que nous appelons socialisme à rebours n'est plus que la synthèse de ce socialisme incident et subséquent qui émerge dans un contexte de dénégation kantienne du bonheur que le socialisme entend pourtant assurer. Telle est de notre point de vue, ce que l'on peut dire sur la position de Kant au sujet de l'organisation de la vie et de la société que nous examinerons du point de vue des clivages politiques en la confrontant à la réalité politique.

### **3.2. Kantisme et clivages politiques**

L'opposition entre la droite et la gauche structure fortement l'échiquier politique en fonction des idéologies et des valeurs en présence. Il est difficile de trouver une définition de ce clivage qui puisse valoir en tout temps et en tout lieu en raison du dynamisme que postule

sans cesse l'évolution des mentalités. Néanmoins, les partisans de la gauche accordent généralement beaucoup d'importance aux idées de progressisme, le changement social et l'égalité. En outre, la gauche prône les valeurs de liberté qu'elles soient fondamentales ou comportementales, de solidarité, d'insoumission, de tolérance, et de justice sociale. Enfin, elle est favorable à la nationalisation des biens communs et des services publics, ou encore la planification de l'économie. Quant à la droite, prenant à peu près point par point le contre-pied des indications qui précèdent, elle est en faveur du conservatisme et des traditions et privilégie plutôt la hiérarchie et le mérite. En outre, elle prône les valeurs de liberté notamment la liberté d'entreprendre, la propriété privée, l'identité nationale mais également l'ordre, la sécurité, l'autorité et la justice pénale. Enfin, la droite est favorable à la non-intervention de l'État dans l'économie. À côté de cette opposition qui n'est pas toujours tranchée en raison de l'existence de thèmes transversaux, on distingue a fortiori des partis se définissant comme centristes, ou qui revendiquent un dépassement du clivage.

Cela dit, nous pouvons faire observer la fertilité et l'extrême richesse du kantisme qui se prête ou du moins qui peut faire l'objet de revendications légitimes aussi bien par la gauche que par la droite. Mais n'est-ce pas là affirmer sa dimension médiane ou encore synthétique pour ainsi dire situé à équidistance des valeurs de gauche et de droite et par ricochet son centrisme ? Cette situation n'a pas échappé à L. Calvié (2021, pp. 215-234) qui dans un article intitulé « Kant, penseur merkélien » dans un contexte « de retour critique sur la pensée politique de Kant à l'aune de la Révolution (1789) et de la République (1792) » en liaison avec la politique de la chancelière d'alors, Angela Merkel, passe successivement en revue « le Kant "républicain", (...), de Luc Ferry (...) le Kant "nazi" d'Onfray, (...) un Kant tiré vers la gauche, celui de Goldmann en 1945-1948, à la Libération, mais aussi un Kant "centriste", donc "merkélien", dont le "républicanisme" taillé très large laisse quasiment tout ouvert, (...) ». L. Calvié va plus loin pour parler d'« un Kant centriste en tous les domaines », posture que reflètent « la politique et le discours merkéliens » orientés vers « la possibilité d'un réformisme prudent et modéré ». Au-delà des différentes connotations employées par L. Calvié, ce qui est constant et que nous voudrions faire valoir, c'est la prolifération d'un kantisme se prêtant aussi bien aux idéologies de gauche, de droite que de centre en raison de la présence conjointe d'un socialisme issu des flancs du libéralisme kantien. Cette plurivocité n'est pas sans rappeler l'idéologie du socialisme libéral ou encore du social libéralisme avec lesquelles elle peut être

mise en congruence. Il s'agit dans les deux cas d'un amalgame de courants de pensées alliant les idées socialistes et divers aspects du libéralisme.

### **Conclusion**

Au terme de notre étude et au regard des développements qui précèdent, nous pouvons affirmer chez Kant l'existence d'un libéralisme originaire et principal qui secrète à son tour un socialisme secondaire et dérivé. La doctrine libérale notoirement connue chez Kant est conforme aux idéaux des Lumières – dont il est une des références majeures – tout en se confirmant par les accointances de Kant avec Locke reconnu par ailleurs comme le père du libéralisme classique. Dans ces conditions, le socialisme chez Kant n'est rien d'autre que la conséquence de la spécificité de son libéralisme qui prend appui sur la morale du devoir et sur l'impératif catégorique. C'est au regard d'une telle spécificité que le libéralisme kantien, dans son déploiement et son dynamisme, induit le socialisme qui s'en trouve comme analytiquement déduit. Il va s'en dire que le socialisme chez Kant n'a aucune existence autonome et se trouve comme parrainé par son libéralisme et auquel Kant essaie de donner un contenu. Toutefois ce contenu axé sur l'assistance aux plus faibles doit se maintenir dans les limites des libertés individuelles.

Cette situation atteste de la richesse du kantisme avec l'égale possibilité de se prévaloir tant de l'idéologie socialiste que de l'idéologie libérale renvoyant en principe au clivage gauche droite. En effet, bien que globalement homogène, le clivage gauche droite n'est pas entre autres, à l'abri de tensions internes pouvant contribuer à le dénaturer ou à l'orienter vers des positions extrêmes ou centristes. Cette dernière option est aussi et surtout ce qui retient notre attention avec l'émergence d'un socialisme issu des flancs du libéralisme kantien. Ce qui ouvre la possibilité d'un kantisme prolifique en raison de la présence concomitante chez lui du libéralisme et du socialisme justifiant pour cela, la possibilité négative d'une posture centriste par dépassement des deux idéologies susmentionnées et la possibilité positive d'une posture centriste par leur synthèse. Si pour Karl Vorländer « l'on ne trouve chez Kant aucune prise de position socio-politique » (Wikipédia, 2023), son idéologie extrêmement féconde et aux multiples déclinaisons, constitue néanmoins un trésor inestimable qui continuera d'influencer la vie et l'organisation politique des cités.

### **Bibliographie**

BLAIS Marie-Claude, 2007, *La solidarité, histoire d'une idée*, Paris, Gallimard.

BOURGEOIS Léon, 1896, *Solidarité*, Paris, Armand Colin. Disponible en ligne à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5550658v/>

CALVIÉ Lucien, 2021, « Kant, penseur merkélien ? », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 54, pp. 215-234. <https://doi.org/10.3917/rfhip1.054.0215>.

CANTO-SPERBER Monique, 2019, *La fin des libertés*, Paris, Robert Laffont.

CASSIRER Ernst, 1991, *Rousseau, Kant, Goethe*, trad. J. Lacoste, Paris, Belin.

CASTILLO Monique, 1998, « Parcours philosophique », Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, trad. P.-F. Burger, Paris, Hachette. pp. 123-153.

COLLIOT-THÉLÈNE Catherine, 2022, *Le commun de la liberté. Du droit de propriété au devoir d'hospitalité*, Paris, Puf.

ENNUYER Bernard, 2020, 19, « Quand l'éthique appliquée rencontre la sociologie. Médecine Palliative », pp.321-328. 10.1016/j.medpal.2020.07.002. hal-03493685.

FAUCAULT Michel, 2008, *Le Gouvernement de soi et des autres, cours au Collège de France, 1982-1983*, Paris, Seuil-Gallimard.

FERRIÉ Christian, 2015, « Max Adler entre Kant et Marx : une synthèse inédite ? *Austriaca* n° 80, pp. 11-31.

GOLDMANN Lucien, 1967, *Introduction à la philosophie de Kant*, Paris, Gallimard.

GUY-GRAND Georges, 1947, *Pour connaître la pensée de Proudhon*, Paris, Bordas.

HASSNER Pierre, 1961, « Les concepts de guerre et de paix chez Kant », *Revue française de science politique*, 11<sup>e</sup> année, n°3, 1961, pp. 642-670.

JOFFRIN Laurent, 2017, « La condition du libéralisme, c'est la liberté », *Libération*, sur [https://www.liberation.fr/debats/2017/09/26/la-condition-du-socialisme-c-est-la-liberte\\_1599120/](https://www.liberation.fr/debats/2017/09/26/la-condition-du-socialisme-c-est-la-liberte_1599120/) consulté le 09/05/2023.

KANT Emmanuel, 1947, « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières », *La philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris, Montaigne.

KANT Emmanuel, 1948, *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Paris, Vrin.

KANT Emmanuel, 1980-A, *Critique de la raison pure*, trad.. J.-L. Delamarre et F. Marty, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1980-B, *Théorie et pratique. Droit de mentir*, trad. L. Guillermit, Paris, Vrin.



KANT Emmanuel, 1985, *Critique de la raison pratique*, Ferdinand Alquié dir., trad. L. Ferry et H. Wisman, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1993, *Métaphysique de mœurs, Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin.

KANT Emmanuel, 1994, *Fondements de la Métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Paris, Delagrave.

LALANDE André, 1997, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, vol. 1, Paris, Quadrige/Puf.

LUBAC Henri de, 1979, *La postérité spirituelle de Joachim de Fiore, Tome 2. De Saint-Simon à nos jours*, Paris, Lethillieux.

PHILONENKO Alexis, 1976, *Théorie et praxis dans la pensée morale de Kant et de Fichte*, Paris, Vrin.

RAMEL Frédéric, 2001, *Philosophie des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.

RENAUT Alain, 1989, *L'ère de l'individu*, Paris Gallimard.

RUSS Jacqueline, 1996, *Philosophie : Les Auteurs, Les Œuvres*, Paris, Bordas.

TAVOILLOT Pierre-Henri, 1999, « De la querelle du panthéisme à la querelle de la révolution française », Alain Renaut, dir., *Histoire de la philosophie politique*, tome III, *Lumières et romantisme*, Paris, Calmann-Lévy, pp. 103-157.

TOCQUEVILLE Alexis de, 1963, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Christian Bourgeois.

WIKIPÉDIA, 2023, « Socialisme » in <https://fr.wikipedia.org/wiki/Socialisme>, consulté le 06/05/2023.